

## L'interprétation contextuelle de la terminologie dans le discours didactique des sciences médicales en première année.

Benachenhou Assya \*

تاريخ القبول 2018/03/15

تاريخ تقديم البحث 2017/11/14

### Abstract

La terminologie est un des constituants du discours scientifique médical. Elle a un rôle prépondérant dans la signification des énoncés. Deux paramètres situationnels essentiels concourent à son interprétation dans le discours : le cotexte et le contexte. Le premier est linguistique, le second est référentiel à la situation discursive.

**Keyboard:** Discours, signification, situation cotexte, contexte

### ملخص

المصطلح هو في الأصل كلمة تعبر في خطاب ما يرجع إلى سياق خاص. المصطلح لم يكن له معنا إلا داخل السياق مخصصا لحالة معينة في خطاب ما.  
الكلمات الدالة: الخطاب، المعنى / الدلالة، حالة السياق، السياق.

\* Département de Français Faculté des lettres et des langues . جامعة البليدة 2، الجزائر .

### **Article :**

La terminologie dans le discours scientifique médical joue un rôle essentiel dans l'acquisition des connaissances. J'ai entrepris des recherches dans ce domaine, notamment dans le discours didactique scientifique médical de première année pour les raisons suivantes :

- ▶ C'est une année charnière dans laquelle les étudiants sont appelés à maîtriser des connaissances langagières en français pour s'approprier des enseignements des contenus des supports écrits en français. Précédemment, ils ont reçu une formation scientifique dans le système éducatif essentiellement en arabe.
- ▶ Cette situation de passage d'une langue à une autre rend la construction des savoirs dans le domaine des connaissances scientifiques problématique du fait que les notions acquises ne peuvent être traduites automatiquement de l'arabe au français. Le domaine des sciences médicales relève d'une spécialité dont l'impact est stratégique. Ne pas comprendre un texte littéraire c'est moins dangereux que de ne pas comprendre le fonctionnement normal du corps humain pour identifier les pathologies qui peuvent l'affecter. C'est pour cette raison, la maîtrise des terminologies est importante dans le domaine des sciences médicales.

Démarche utilisée :

- ▶ **1. Présentation théorique de ce genre de discours.**

- ▶ **Ses particularités.**

C'est un genre discursif expérimental qui ne peut s'approprier sans la représentation effective de l'observation de l'expérimentation et du raisonnement à partir des conclusions qui peuvent en découler. Dans le cas de la première année, il s'agit d'écrits didactiques dont le rôle est de rendre accessibles aux étudiants les

connaissances se rapportant aux objets et situations observés. C'est un discours notionnel, les énoncés qui constituent ce discours didactique reposent sur des notions bien déterminées se rapportant à des situations observées ou expérimentées, c'est-à-dire toutes les constructions des structures syntaxiques et lexicales qui permettent de conceptualiser un domaine extralinguistique référent au domaine biomédical. J'ai pris en considération deux paramètres pour observer la terminologie:

### ► Le cadre cotextuel

Reboul S, (1994) et Orrechionni (1980) sont les premiers à avoir utilisé la terminologie de cotexte. Le cotexte renvoie à la situation énonciative des contenus d'enseignement, à partir d'unités énonciatives et une distribution des unités lexicales dictés par le domaine. Il forme l'ensemble des désignations lexicales et syntaxiques jouant un rôle sémantique propre à l'interprétation du sens d'un thème scientifique particulier.

### ► Le cadre contextuel

Le niveau sémantique cotextuel n'est perceptible qu'à travers un contexte, lieu de la discrimination sémantique en situation. Le contexte permet de sélectionner le sens apporter par le cotexte par opposition à tous les autres qui peuvent appartenir à un mot. Pour J. Dubois, (1971), il s'agit de la « situation » et de la « redistribution » et, pour E. Benveniste (1966), de « l'emploi » et de « la distribution ».

Kokourek, R. (1991 :40) considère les langues qui véhiculent des connaissances scientifiques comme **des « sous-langues » partiellement conforme au système linguistique général**, dans la mesure où les règles syntaxiques sont reconnus comme identiques, mais que les ressources lexicales sont présentées comme spécifiques.

- Lerat, P (1995 :19) en revanche, remet en cause les notions de « sous-langues » et critique la dénomination « langue de spécialité » qui souffre d'inclure une fragmentation et une marginalité de ce genre de langue. Il insiste sur « l'unicité de l'idiome et la particularité **des univers de connaissances**. Quemada. B, (1978 : 1153) récuse totalement cette distinction de langue de spécialité, il dit « il convient plutôt de parler de « vocabulaire », s'agissant d'emplois particuliers du français et de ses variétés, qui font appel, pour la prononciation, la morphologie et la syntaxe, au fond de la langue commune »

- ▶ L'identification des particularités constitutives de la notion de vocabulaire d'un discours scientifique est définie par Guilbert. L (1973 :9) par « les termes techniques et scientifiques n'ont pas leur manière spécifique de signifier, s'il n'existe pas, en effet, une opposition entre le signe en tant que mot et le signe en tant que nom » c'est-à-dire que l'on connaît les « signifiés » des terminologies qu'à travers la connaissance des sciences concernées et non dans la mesure où l'on connaît seulement la langue. Dans cette définition, l'antériorité de la pensée sur la langue est confirmée. Les situations d'observations des expérimentations des phénomènes biomédicaux sont nécessaires, ils forment la pensée scientifique médicale. D'après J. Dubois et Alli (1994) « le terme n'est que la traduction linguistique univoque d'une notion qui lui préexiste ».
- ▶ Corbin, D. (1987 :390) affirme que « la prétendue spécificité des lexiques scientifiques se situe davantage dans la spécificité de la chose désignée que dans celle du mot qui la désigne. » Et de ce fait, il récuse tout particularisme proprement linguistique. L'originalité du vocabulaire sémantique du vocabulaire spécialisé se traduit par les mots termes et terminologie pour désigner les éléments constitutifs du vocabulaire scientifique et technique. Cusin –Berche. F (2003 :108) appelle cette dénomination de la terminologie « unité lexicale spécialisée » Elle précise

que cette « unité lexicale est généralement dévolue à partir de critères énonciatifs déterminés par des contraintes notionnelles ».

Par conséquent, le terme *contexte* représente tous les éléments cognitifs, situationnels ou intertextuels, susceptibles d'intervenir dans le processus de construction ou d'identification du sens contextuel référentiel. L'interprétation des énoncés n'est pas modifiée par le sens linguistique des unités constitutives de l'énoncé mais par les données contextuelles d'ordre situationnel qui a une incidence discursive sur une construction d'un énoncé. C'est le référent qui varie avec la situation. Le contexte référentiel de la situation d'emplois va permettre l'interprétation de l'emploi de « pôle » ou de toutes les autres métaphores que j'ai pu recenser dans les réponses des étudiants. L'emploi cotextuel crée le sens mais ce sens n'est identifiable qu'à partir d'un référent contextuel.

- **L'appréhension de la situation référentielle de la terminologie permet :**

- ▶ - D'éviter l'ambiguïté dans les discours spécialisés. C'est dans cette optique que je situe mon raisonnement non pas en terme de langue. La langue est un code qui permet de produire la polysémie. La terminologie est la résultante d'une organisation notionnelle d'unités lexicales, lesquelles sont généralement forgées grâce à l'application des règles morphologiques en vigueur dans le domaine des sciences médicales. Mais il ne faut pas oublier que la terminologie existe dans tous les discours. On a tendance à rencontrer souvent des néologismes dans les langages courants par exemple « naviguer ». Cette terminologie est souvent utilisée par les jeunes dans le dialecte courant algérien.

## ► Approche méthodologique

### ► 1. Analyse d'un corpus

Pour observer les performances des étudiants dans la maîtrise des terminologies, j'ai analysé des contenus écrits des sciences médicales à partir d'un corpus constitué de questionnaires avec des questions ouvertes et fermées, des tests linguistico-discursifs portant sur l'identification et la reformulation d'énoncés scientifiques biomédicaux enseignés en première année et des énoncés rédigés par les étudiants dans leur domaine de connaissances.

► L'objectif de l'analyse de ce corpus est le fonctionnement discursif à travers l'interprétation terminologique à l'écrit.

### ► 2. Analyse du test:

Les activités du test ont permis de mesurer les performances des étudiants dans le remplacement de la terminologie utilisée dans les énoncés par son sens équivalent ou une explication équivalente librement choisie par les étudiants.

#### - Les résultats ont permis d'aboutir aux constats suivants :

L'utilisation du cotexte à lui seul ne suffit pas sans le contexte. La reformulation terminologique exige normalement que les étudiants aient des connaissances préalables du domaine aisément transférables en langue française or, ce n'est pas le cas. D'autres part, la compréhension approximative et aléatoire des structures syntactico-lexicales dans les compositions terminologiques constituent un obstacle important pour accéder à la compréhension du référent scientifique présent à travers les contenus.

- **Le dépouillement:**

Le dépouillement du corpus a permis d'effectuer les analyses qualitatives des emplois terminologiques effectués par les étudiants. Les structures syntactico-lexicales ont une incidence dans les constructions des connaissances identifiées au niveau discursif et linguistique au niveau des extensions, les constructions dérivationnelles et les compositions

**1. Les extensions**

L'analyse qualitative a permis de montrer existence d'une confusion dans la compréhension de l'unité lexicale concernée. L'interprétation sémantique impose un transfert référentiel étroitement associé au maintien au moins partiel, du sens référentiel antérieur. Ceci suppose des connaissances référentielles antérieures. Les reformulations analysées ont démontré des difficultés d'interprétation des énoncés que j'ai ciblés dans les questions du test.

- ▶ La lexicalisation du terme « pôle » dans un des énoncés a démontré une difficulté à identifier les différentes acceptations telles que « pôle membranaire, hydrophile ou hydrophobe » chacun des emplois active un contexte particulier de validité, en l'occurrence un domaine scientifique anatomique se rapportant à des situations où il s'agit de la description de la couche membranaire.
- ▶ Certains étudiants ont transposé à l'arabe des termes non équivalents. Ils recourent également au dictionnaire mais cette possibilité reste limitée du fait de la polysémie du terme qui exige une sélection du sens en fonction du contexte. Cette stratégie utilisée par les étudiants fait émerger des cotextes spécifiques témoignant de la constitution d'une nouvelle acception significative sans lien avec le contexte. C'est le même cas, pour « **une mosaïque fluide** » pour présenter l'architecture interpréter par la morphologie de la membrane cellulaire, le terme « mosaïque » et « fluide »

ne sont pas une interprétation du terme parce que les acceptions de la relation « mosaïque » et « fluide » n'ont pas été perçues par les étudiants, ils ont reformulés par des termes : une construction, « un objet », « un élément » ; « fluide : libre , liquide ». Le terme n'est pas représenté référentiellement par rapport à la morphologie de la cellule Les réponses ne faisait référence ni à la morphologie de la membrane cellulaire ni à la constitution ni au fonctionnement de la cellule.

## **2. Les constructions dérivationnelles**

C'est le même cas pour les dérivations, elles ne sont souvent pas identifiées. Les réponses données au test à la consigne portant sur la définition de la cellule montrent que les étudiants sont focalisés uniquement sur les termes sans les insérer dans des énoncés sémantiquement interprétables dans une relation cotexte-contexte

## **3. Les compositions : suffixations et préfixations.**

Dans « transmembranaire », l'interprétation du préfixe « trans » (trans exprime une action qui transcende ou traverse un objet ou un phénomène, traversant dans ce cas un constituant biologique la membrane cellulaire)

- ▶ Dans « la polarisation de la membrane cellulaire » le sens contextuel de polarisation n'a pu être identifié. Dans ce cas, il s'agit de l'interprétation du suffixe « ation » dans polarisation (qui est l'action de la dynamique organisationnelle de la membrane cellulaire). C'est également pareil pour le suffixe intercellulaire, il caractérise un état de relation entre l'ensemble des cellules.
- ▶ Les constructions contextuelles dérivationnelles ne sont pas interprétées, par conséquent une représentation référentielle du contexte de la situation en question n'est pas possible. Que ce soit au niveau des extensions ou au niveau dérivationnel, les difficultés à interpréter les



énoncés cotextuellement a une incidence au niveau contextuel. Ces deux paramètres régissent l'interprétation des contenus écrits des sciences médicales.

- ▶ Ceci permet de conclure que l'interprétation des lexèmes dépend de la suggestion cotextuelle, parce que dominée ou conditionné par la contextualisation mentale. Le sémantisme d'un vocable n'est en effet accessible qu'en contexte, ce n'est qu'au regard de l'insertion du mot dans une phrase que l'on peut envisager par exemple qu'un lexème tel que « pôles » est traduit en anatomie comme deux parties extrêmes de la cellule qui comporte deux extrémités. Dans le test, il a été interprété par les étudiants « sommet »
- ▶ Les acceptions de « pôle » et celle de **pôle membranaire, hydrophile (attire l'eau) hydrophobe(répulsif de l'eau)**. Ces acceptions sont antonymiques. Elles caractérisent les « couches internes et externes » membranaires et permettent la dynamique membranaire de cette cellule. Pour les étudiants issus du système éducatif ayant étudié les sciences en arabe, la terminologie revêt une détermination néologique difficilement interprétable en français. Son interprétation exige l'interaction langue/discours et observation de l'expérience qui forme le contexte. Les actualisations discursives au lieu d'être un enrichissement formatives ne le sont pas. Les causes sont l'opacité des données textuelles terminologique en français parce que abstraites et décontextualisées.
- ▶ C'est également le cas dans le système éducatif où les contenus scientifiques sont présentés généralement sous formes de définitions très succinctes sans une connaissance expérimentale observable préalablement permettant une construction de la pensée scientifique des phénomènes en question. Benveniste. E (1966 :290) indique que « le « sens » d'une forme

linguistique se définit par la totalité de ses emplois par leur distribution et par les types de liaison qui en résultent et par l'exploration contextuelle ».

- ▶ En première année de médecine 75% des cas de réponses c'est seulement la langue qui est incriminée par les étudiants dans l'accès aux connaissances scientifiques. D'un autre côté y compris ceux qui prétendent avoir des difficultés en langue, 85% d'entre eux trouvent que les mots scientifiques sont difficiles et un frein à la maîtrise des connaissances dans le domaine médical. Ces réponses révèlent qu'effectivement que c'est un problème notionnel conceptuel que les étudiants n'arrivent pas à situer ni linguistiquement ni discursivement.

- **L'analyse au niveau sémasiologique et onomasiologique.**

- ▶ Ces répercussions relatives à l'interprétation des contenus scientifiques sont vérifiées et prouvées également dans le corpus recueilli à travers les réponses à une activité du test, où les étudiants devaient définir et schématiser une cellule.
- ▶ La majorité des énoncés formulés portant sur les constituants de la cellule, ne sont que des énumérations terminologiques différentes d'une réponse à une autre réponse. Les étudiants rencontrent des difficultés dans la référentialisation de la terminologie. Les réponses se limitent à : 1. Une simple énumération terminologique des éléments constitutifs différente dans leur majorité d'une définition à une autre.
- ▶ Sur plus de 600 étudiants, plus de la moitié n'ont pas répondu à cette question et 40% n'ont reporté que des énumérations de termes constituants la cellule. L'organisation énumérative de ces termes et souvent soit incomplète soit arbitraire. Par exemple, souvent le noyau ou le noyau nucléaire sont cités en premier alors que normalement c'est l'enveloppe membranaire qui se situe en premier. Ceux qui ont commencé par

l'enveloppe membranaire n'ont pas énuméré les autres termes se rapportant aux constituants morphologiques de la cellule.

- ▶ Concernant la schématisation de la cellule, elle dénote dans son ensemble une absence de légende du type biologique de la cellule mais également des annotations parfois réduites à quelques constituants de la cellule et dans d'autres cas une légendes et des annotations complètement absentes. Les schémas ne sont pas représentatifs de la cellule.
- ▶ A la question : utilisez-vous des documents sur papiers ou virtuels pour vous documenter dans votre domaine ? 60% ne les utilisent pas à cause des problèmes de compréhension de la terminologie en français.
- ▶ La démarche de construction des savoirs nécessite un traitement pour interpréter les contenus scientifiques des sciences médicales. Ce traitement implique non seulement une démarche onomasiologique qui va du concept au signe lorsqu'il s'agit des contraintes notionnelles cotextuelles et un traitement sémasiologique du signe au concept lorsqu'il s'agit des néologismes, telles que les dérivations, les extensions et les abréviations. Les transferts de la langue arabe au français et du français à l'arabe doivent être rigoureusement et scientifiquement interprétés sinon ils seraient à l'origine des non sens qui au lieu d'aider à comprendre auront un effet contraire. La nécessité de la constitution d'équipes interdisciplinaires : biologie, sciences médicales et didactique des langues française et arabe afin de concevoir des formations qui permettraient non seulement la maîtrise des langues d'enseignement mais également la conception et l'exploitation des vidéos et des cours en ligne.

**Bibliographie :**

- Benveniste E, 1966. *Problèmes de linguistiques générale*, tome1, Gallimard, Paris.
- Corbin D, 1987. *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Presses universitaires de Lille.
- Cusin-Berche F, 2003. *Les mots et leurs contextes*, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Guilbert L, 1973. *La spécificité du terme scientifique et technique*, Langue française n°17.
- Kocourek R, 1991. *La langue française de la technique et de la science*, Brandestter, Wiesbaden.
- Lerat P, 1995. *Les langues de spécialité*, PUF, Paris.
- Reboul S, 1994. *Le vocabulaire de la télématique. Du discours au lexique*. Thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.
- Quemada B, 1978, « *Technique et langage* », dans B, Gilles, éd : *Histoire des techniques*, La Pléiade, Gallimard, Paris.